

1. Histoire des conceptions du corps

A. Les conceptions occidentales (antique, médiévale, moderne)

■ La conception antique du corps

La philosophie grecque a exercé une influence déterminante sur la conception occidentale du monde et de l'Homme.

Chez les philosophes présocratiques, la conception de la personne est inscrite dans une cosmologie, malgré l'apparente matérialité des principes évoqués par les philosophes « physiciens ».

Il revient à Platon (~ 427-347 avant J.-C.) **d'avoir institué une conception du corps fondée sur son opposition avec l'âme**, principe divin et spirituel. Dans l'allégorie de la caverne (*République*, VII, 514a-517a.), il oppose ici le monde sensible, provisoire et éphémère, où l'Homme est dominé par son corps et ses sens, à l'univers de l'Idée et de l'âme, transcendantes et éternelles.

Le philosophe est ainsi celui qui a appris à maîtriser son corps et qui a compris que la vraie vie était celle de l'âme. Dans cette perspective, le corps (soma) est le tombeau (sema) de l'âme.

Épicure (~ 341-271 avant J.-C.), s'inspirant de Démocrite (468-399) **rompt avec cette perspective dualiste.** Selon la doctrine atomiste, l'âme est une partie, un élément du corps et tous deux sont des « atomes » de l'espace, par essences éphémères. Ces approches rencontreront un faible écho de leur temps, et le christianisme privilégiera les approches de Platon ou d'Aristote jusqu'au XVII^e siècle.

■ La conception médiévale du corps

Elle est profondément ambivalente : d'une part, elle sacralise et glorifie le corps du sauveur ; d'autre part, la conception chrétienne du salut prône le mépris et la mortification d'un corps sali par le péché originel.

La croyance selon laquelle Dieu a envoyé son Fils sur terre pour sauver l'humanité va favoriser le développement d'un **culte des reliques symbolisant le corps souffrant du Christ** (images, saint suaire...) et les instruments de la Passion (couronne d'épines, clous, croix). Dès le début du Moyen Âge, le corps saint cimente la communauté autour du principe de la continuité du corps collectif.

Par ailleurs, la métaphore alimentaire de l'eucharistie — « *Ceci est mon corps, ceci est mon sang* », dit Jésus à ses disciples — permet au fidèle, en communiant, d'être incorporé au corps du Christ (dogme de la transsubstantiation).

Dans le même temps, le Moyen Âge développe un idéal ascétique de renonciation au plaisir et de lutte contre la tentation. Dès le XII^e siècle, en Italie, on **favorise la privation et le renoncement** en instituant le jeûne, l'interdiction de certains aliments et la valorisation des mortifications corporelles (port du cilice, flagellation, veille, sommeil à même le sol...). À partir du XIII^e siècle, **l'Église développe des prescriptions alimentaires et des interdits** : abstinence de viande, jeûnes du carême, de l'avent... **Le dolorisme**, mouvement d'identification au Christ souffrant, **prêche la douleur rédemptrice**, et dès le XIII^e siècle, Louis IX comme saint François d'Assise mortifient leur corps.

En dépit de la pression de l'Église, l'inscription du christianisme dans la vie collective ne se fait pas sans heurts. De vives oppositions émaillent **la vie quotidienne médiévale**, qui **oscille entre carnaval et carême, entre corps glorifié et corps refoulé**. Le désir charnel est réprimé, de même que la gourmandise et l'ivresse. Le rire est montré du doigt. En 1233, le pape Grégoire IX crée l'Inquisition, tribunal ecclésiastique destiné à poursuivre les hérétiques. Mais les traditions populaires et les pratiques païennes perdurent : **le carnaval incarne l'exaltation des joies du corps** et la transgression des valeurs imposées par l'Église. Cette étroite continuité entre le royaume des vivants et celui des morts sera progressivement ébranlée. Après avoir déclaré illicites les pratiques funéraires superstitieuses, l'Église réserve

les cimetières chrétiens aux seuls fidèles et s'approprie des rituels précédant la mort (dernière confession et extrême-onction). Ces usages finissent par triompher, et à partir du XIII^e siècle, une perception plus individualiste de la mort s'installe.

■ La conception moderne du corps

L'autorité de l'Église est ébranlée par la nouvelle vision du monde véhiculée par des scientifiques comme Copernic (1473-1563), Kepler (1571-1630), Galilée (1564-1642) ou Newton (1642-1727), tandis que Vésale (1514-1564) inaugure une nouvelle représentation du corps dans un remarquable traité d'anatomie qui paraît en 1543. Les causalités mystiques qui régissaient l'univers laissent une place vacante : **le modèle mécaniste** va s'y introduire.

Descartes décrit l'univers comme une machine qui obéit à des lois objectives et universelles voulues par un Dieu ingénieur. Et même si elle définit l'esprit et le corps comme les deux éléments d'un mécanisme en interaction, **l'approche mécaniste réactive le principe du dualisme entre un corps machine et la pensée, identifiée à l'essence de l'existence humaine**. En dépit du contexte idéologique répressif de son époque¹, Descartes développe une théorie de la connaissance qui inaugure la pensée rationnelle et les représentations modernes du corps.

C'est ainsi que **rompant avec les doctrines spiritualistes et dualistes** qui associent le corps et l'âme à deux principes distincts, **les approches matérialistes monistes considèrent qu'il n'y a d'autre substance que la matière**².

Plus proche de nous, et influencée par la thèse du philosophe allemand Edmund Husserl, la phénoménologie de Maurice Merleau-Ponty (1908-1961) prend le corps comme l'un de ses thèmes centraux. Profondément éloigné de sa dimension organique ou anatomique, l'ordre corporel devient

1. La condamnation de Galilée par l'Inquisition (1633) incitera Descartes à publier ses premiers travaux sous le couvert de l'anonymat. Cette crainte explique aussi son choix d'émigrer vers la Hollande, pays réputé plus tolérant.

2. C'est par exemple le cas de Gassendi (1592-1655), de Spinoza (1632-1677), disciple de Descartes, qui tente d'épurer l'approche cartésienne de ses éléments irrationnels, de la Mettrie (1709-1751) ou de Diderot (1713-1784).

dans cette perspective celui de la sensation éprouvée, de la perception qui donne sa signification au monde.

B. La variété des conceptions culturelles

■ La pensée chinoise

La civilisation chinoise a témoigné de sa capacité syncrétique en absorbant une multitude d'apports philosophiques et de conceptions du monde. **Ses représentations du corps ne s'inscrivent donc pas dans un système unique de croyances et de pratiques** mais s'incarnent dans une **triple tradition religieuse et philosophique fondée sur le confucianisme, le taoïsme et le bouddhisme.**

a) Confucius (~ 555-479 avant J.-C.)

Comme Socrate, Confucius n'a laissé aucun écrit et c'est son enseignement oral qui a été transcrit par ses disciples. Il développe une philosophie de la morale et du devoir au sein de laquelle le thème du corps n'est pas saillant. Toutefois, **respecter son corps constitue une preuve de piété filiale**, assimilée à une vertu suprême. En outre, le maintien de **la cohésion sociale** au sein de la famille et de la société **passé par la mise en œuvre de rituels stricts qui concernent l'ordre de l'esprit comme celui du corps.**

b) Lao-Tseu (~ 570-490 avant J.-C.)

Comme le confucianisme, le taoïsme philosophique incarne un mode de pensée non théiste. Mais plutôt que de construire une philosophie de la vie en société, **Lao-Tseu préconise de suivre la voie (« tao ») de la nature**, de quitter l'agitation et la corruption du monde pour atteindre l'harmonie à travers la méditation. **Dans cette perspective, le corps et l'esprit doivent entrer en interaction.** Le taoïsme religieux propose aussi un certain nombre de techniques du corps (travail du souffle, méditation, exercices...) visant à atteindre l'immortalité. Selon les taoïstes, existeraient dix âmes humaines (trois *hun* et sept *po*). Toutefois, ce ne sont pas les âmes qui donnent leur vie au corps : c'est le souffle — qui s'introduit dans le corps de l'être humain dès sa première respiration, se combinant à l'essence enfermée en chaque être et qui crée l'esprit (*shen*) qui disparaîtra à la mort.

L'unique voie de conserver l'esprit est donc d'accéder à l'immortalité du corps.

c) Le bouddhisme

Né en Inde au VI^e siècle avant J.-C., le bouddhisme s'introduit en Chine entre le I^e et le VI^e siècle, et marquera profondément toutes les dimensions de la société de son empreinte. Le bouddhisme chinois ne renvoie pas à un système unique de croyances ni de pratiques mais représente la synthèse de religions orientales multiples (taoïsme, hindouisme). Après avoir fait le constat des souffrances endurées par notre corps, la philosophie bouddhiste propose des méthodes permettant de se délivrer des tourments de la vie. **Soumis à l'illusion**, incapable de construire une réalité universelle, **le corps joue néanmoins un rôle central dans l'accès au nirvana**, car c'est **à travers le perfectionnement de sa maîtrise** que toutes les passions peuvent être dépassées. En outre, la doctrine de la réincarnation conduit à interpréter le corps comme un véhicule qui permet à l'âme de progresser. Si diverses tendances caractérisent le monde bouddhique, elles affirment toutes l'unité du corps et de l'esprit.

■ Le corps en Islam

Le Coran développe une conception dualiste de l'être humain composé d'un corps et d'une âme qui se séparent lors de la mort. L'anthropologue Malek Chebel interprète le corps comme l'élément central du conditionnement social et culturel musulman et distingue plusieurs périodes dans la conception islamique du corps.

À partir du VIII^e siècle, une nouvelle représentation du corps voit le jour, qui s'appuie sur le savoir médical développé par les premiers médecins grecs (Galien, Aristote, Hippocrate).

D'abord placé au centre des dispositifs religieux et médical, **le corps s'inscrit à partir du X^e siècle dans une perspective plus hédoniste** mettant à l'honneur les jouissances terrestres et corporelles.

Enfin, **la période la plus récente a été le théâtre d'un conflit croissant** traduisant les difficultés du passage **entre les conceptions traditionnelles** et importées du corps **et la modernité**.

Dans l'islam, une multitude de références impose au corps du croyant un dispositif massif et contraignant de rituels et d'interdits. Il

faut notamment purifier le corps de tout élément de souillure avant la mise en contact à la sphère du sacré. Interprété comme une instance autonome, **le corps doit être domestiqué** et soumis au principe transversal de modération, tandis que **l'idée de pudeur**, (haya) **est assimilée à une composante essentielle de la foi** (iman).

■ Le corps dans les sociétés traditionnelles africaines

L'approche occidentale de la personne n'est qu'un fait local de représentation car **le principe d'individuation n'est pas universel et le corps ne délimite pas toujours les frontières de la personne**. Ainsi, en Afrique noire, dans nombre de langues locales, aucun terme ne désigne la notion de *personne* et malgré une importante diversité **certaines croyances revêtent un caractère général**.

D'abord l'idée selon laquelle la notion de personne ne peut être identifiée à celle du corps. Les travaux des ethnologues Marcel Griaule et Germaine Dieterlen sur les Dogon du Mali ont montré que la personne y est considérée comme composée de quatre catégories d'éléments, dont le corps, mais aussi huit graines localisées dans les clavicules, huit principes spirituels (*hikinu*) situés dans différents organes du corps, et enfin l'énergie vitale qui réside dans le sang.

Les dimensions constitutives de la personne s'avèrent plurielles et diverses. Chez les Kotoko (Cameroun), la personne résulte ainsi de la combinaison de huit éléments : le corps physique, un métal (le bronze) et six principes : la force femelle, la force mâle, le cœur, le souffle, l'ombre, le caractère¹.

Les « âmes » sont elles-aussi représentées comme multiples. Les Ashanti (Ghana) en distinguent sept types correspondant chacune à un jour de la semaine, l'enfant héritant du nom de l'âme du jour de sa naissance. **Le schéma dualiste corps-âme de la tradition philosophique ou anthropologique occidentale perd ici sa valeur de norme de référence** puisqu'un principe immatériel (l'énergie vitale) peut-être véhiculé par un organe.

En outre, le corps ne reflète pas une simple dimension anatomique. Analysant la conception des Canaques mélanésiens, Maurice Leenhardt

1. *La notion de personne en Afrique noire*, Actes du colloque international (Paris, CNRS, 11-17 octobre 1971) Dieterlen G. (dir.), Éditions du CNRS, 1981.

souligne la dimension cosmologique du corps qui incarne la représentation miniaturisée de l'univers, son microcosme¹.

Une autre caractéristique de la conception africaine de la personne réside dans sa plasticité. Elle s'incarne dans la possibilité de permuter et de substituer certains éléments constitutifs de la personne. Elle prend enfin la forme de la continuité à travers la dépendance à la lignée familiale, à une communauté qui englobe des vivants, des morts et des ancêtres.

Les conceptions philosophiques et anthropologiques du corps sont par ailleurs en étroite relation avec l'évolution des connaissances et pratiques médicales.

C. Les conceptions médicales du corps

■ Les médecines antiques

Les premiers documents thérapeutiques résultent de l'observation et l'expérimentation de la médecine égyptienne. La pratique médicale se transmet de père en fils et le médecin fait partie de l'élite de la société. Suite à un voyage en Égypte, Hérodote (484-420 av. J.-C.) rapporte l'existence de pratiques de spécialisation élaborées. En dépit de ces dimensions, **la maladie est assimilée à un châtement** dont les causes sont sumaturelles, tandis que **la thérapeutique s'appuie principalement sur l'administration de substances réputées magiques.**

Les Grecs anciens quant à eux vénèrent de nombreux dieux guérisseurs — Zeus, Apollon, Asclépios (Esculape) et sa fille Hygie, Épidaure, Panacée... Asclépios joue un rôle central, et les médecins se recrutent d'abord chez ses descendants², les Asclépiades, pour progressivement voir leur recrutement s'élargir. Le médecin est identifié à un prêtre qui constitue l'intermédiaire entre les malades et les dieux guérisseurs.

Hippocrate de Cos (460-377 avant J.-C.) reste la figure majeure. Issu d'une famille d'Asclépiades, **il souligne la nécessité de rechercher les causes pour lutter contre les maladies, et réunit un grand nombre d'observations empiriques en vue de les expliquer. Il va édifier les bases de la médecine antique qui domineront dans la définition du**

1. Leenhardt M., *Do Kamo*, Gallimard, Paris, 1971 (1^{re} éd. : 1947).

2. Hippocrate serait son 17^e petit-fils.

corps humain jusqu'au XIX^e siècle, développant le modèle « humoral ». Il est également l'auteur de l'un des premiers codes de déontologie relatif à l'exercice de la médecine et qui contient le « serment d'Hippocrate ».

Le modèle humoral considère que le corps humain est constitué de quatre substances liquides, les « humeurs » : le sang, la bile jaune, le phlegme, la bile noire. Ces humeurs sont **en en correspondance avec les quatre éléments de l'univers** qui ont des qualités spécifiques et **déterminent quatre tempéraments** :

Humeurs	Sang	Pituite (phlegme)	Bile jaune	Bile noire
Saisons	Printemps	Hiver	Été	Automne
Tempérament	Sanguin	Phlegmatique	Bilieux	Mélancolique
Éléments	Air	Eau	Feu	Terre
Qualités	Chaud & Humide	Froide & Humide	Chaude & Sèche	Froide & Sèche
Organes	Cœur	Cerveau	Foie	Rate

La maladie est définie comme une altération du bon équilibre entre les quatre humeurs dont les variations sont liées à des causes externes (climat) et internes (alimentation, passion, tempérament).

Les connaissances médicales progressent peu dans la Rome antique. Souvent confondue avec la chirurgie, **la médecine perd son statut prestigieux**, et le métier de médecin se voit fréquemment confié à des esclaves, des affranchis, ou des barbiers. Un décret de Jules César (Suétone, *Vie d'Auguste*, XLII) les autorise néanmoins à bénéficier du droit de cité à Rome, élément central du statut de citoyen romain.

Trois écoles de médecins se développent à Rome à partir du I^e siècle avant J.-C. : les **dogmatiques**, qui s'appuient sur la philosophie et mettent en œuvre une pratique « rationnelle » de la médecine ; les **empiriques**, qui privilégient l'observation concrète des symptômes sans en rechercher les causes. Enfin, les **éclectiques** associent l'observation aux théories : c'est le cas de Celse et de Galien.

Galien de Pergame (~ 131-201 après J.-C.) **est le second pilier de la médecine antique.** Homme des synthèses, il approfondit la doctrine humorale d'Hippocrate. Toutefois il extrapole à tort les résultats de ses